

Comment serai-je facturé.e ?

Lorsque vous adhérez au programme, une somme établie au prorata de la date de l'achat est portée à votre carte de crédit pour le mois en cours. Les frais de service mensuels du programme seront automatiquement portés à la même carte de crédit le premier de chaque mois suivants.

Combien de demandes de service puis-je soumettre par an ?

Votre programme couvrira jusqu'à un total de 2 actions (remplacement ou réparation) sur une période de 12 mois coulant pour tous dysfonctionnements couverts par les conditions générales. Les remplacements traités en vertu de la garantie du fabricant sont exclus de votre limite de service.

Qu'est-ce qui détermine la disponibilité de l'option de réparation ?

Les magasins, marques/modèles de l'appareil, et la disponibilité des pièces peuvent favoriser le remplacement par rapport à la réparation. Par exemple, les modèles tout neufs peuvent ne pas être disponibles à la réparation immédiatement.

Quel type d'appareil de remplacement recevrai-je ?

Votre appareil de remplacement sera neuf ou reconditionné. Les appareils remis à neuf auront une apparence neuve, ils fonctionneront comme tels et auront une garantie de remplacement de 90 jours. S'il nous était impossible de vous remettre un appareil identique au vôtre, celui que nous vous offririons en remplacement serait du même type et de la même qualité, sinon meilleure.

En combien de temps recevrai-je mon appareil de remplacement ?

Si votre demande de remplacement est approuvée, votre appareil vous sera expédié dans les 2 à 10 jours ouvrables suivants, au Canada. Il vous est possible de l'obtenir plus rapidement ou pendant le week-end moyennant des frais additionnels.

Que faire s'il n'y a pas de magasin où réparer près de moi, mais que je ne veux pas remplacer mon appareil ?

Aucun problème, nous avons des partenaires de réparation acceptant les appareils par courrier. Nous vous enverrons une étiquette prépayée et il ne vous restera qu'à emballer votre appareil et à le déposer dans une boîte aux lettres de Postes Canada. Il sera réparé et vous sera renvoyé dans les 3 à 5 jours après que nous l'ayons reçu.

Que se passe-t-il si je rencontre un problème avec mon appareil réparé ou remplacé ?

Les appareils réparés et remplacés ont une garantie de 90 jours. Allez simplement en ligne ou appelez le 1-855-562-1955 pour remplir une demande de service de garantie si votre appareil dysfonctionne pendant cette période.

Qu'est-ce qui n'est pas couvert ?

Veuillez consulter les conditions générales de votre plan pour tous les détails et appelez-nous au 1-855-562-1955 pour toutes questions.

Puis-je annuler ma couverture ?

Le Plan de Protection Mobile couvre votre appareil aussi longtemps que vous payez les frais mensuels du programme. Si vous décidez d'annuler votre plan, vous pouvez le faire à tout moment en composant le 1-855-562-1955.

NUMÉROS D'IDENTIFICATION DES APPAREILS

Écrivez le numéro d'identification unique de votre appareil pour références. Vous en aurez besoin lors de la soumission de votre demande de service.

Numéro de téléphone cellulaire _____

NSE/IMÉI _____

PLAN DE PROTECTION MOBILE



RÉPARATIONS ET REMPLACEMENTS L'ESPRIT TRANQUILLE

Vous avez toujours besoin d'un appareil qui fonctionne, et c'est exactement ce que vous offre le Plan de protection mobile (PPM) en le réparant ou en le remplaçant en cas de dysfonctionnement mécanique ou électrique une fois la garantie du fabricant expirée.

ADHÉSION FACILE

Adhérez simplement au Plan de protection mobile lorsque vous achetez votre nouvel appareil.

DEMANDES DE SERVICE SIMPLES

Appelez simplement le **1-855-562-1955** ou rendez-vous en ligne sur **protect.likewise.com/mobileprotection** dans les 60 jours suivant le problème pour rapporter le dysfonctionnement de votre appareil. Une fois votre demande de service approuvée, payez les frais de service applicables et nous nous chargerons de faire réparer ou remplacer votre appareil selon ce que vous avez choisi.

COÛTS DU PROGRAMME

| Prix au détail de votre appareil | 0 \$ – 499,99 \$ | 500 \$ – 749,99 \$ | 750 \$ – 1099,99 \$ | 1100 \$ – 1699,99 \$ | 1700 \$ & plus |
|--|------------------|--------------------|---------------------|----------------------|-----------------|
| Frais de service mensuels du programme^{†*} | 7,99 \$ | 8,99 \$ | 9,99 \$ | 11,99 \$ | 12,99 \$ |
| Frais de service de réparation | 49 \$ | 69 \$ | 79 \$ | 99 \$ | 199 \$ |
| Frais de service de remplacement | 49 \$ | 69 \$ | 149 \$ | 249 \$ | 449 \$ |
| Frais pour non-retour de l'appareil | 100 \$ | 400 \$ | 400 \$ | 500 \$ | 500 \$ |
| Frais pour appareil verrouillé | 100 \$ | 400 \$ | 400 \$ | 500 \$ | 500 \$ |

[†] Taxes non incluses

* Pour les conditions générales complètes, veuillez vous rendre sur protect.likewise.com/mobileprotection

COMMENT PUIS-JE SOUMETTRE UNE DEMANDE DE SERVICE ?

- 1 Composez le **1-855-562-1955** ou remplissez une demande en ligne sur protect.likewise.com/mobileprotection
- 2 Donnez le numéro de téléphone associé au compte, le modèle, et le numéro de série unique (appelé NSÉ ou IMÉI), ainsi qu'une description détaillée du problème.
- 3 Payez les frais applicables selon que vous choisissiez une réparation ou un remplacement.
- 4 Une fois approuvé, si la réparation est une option vous pouvez choisir selon différentes méthodes (en fonction de l'appareil et du lieu). Si vous choisissiez le remplacement, alors un appareil vous sera envoyé.
- 5 Si vous faites remplacer votre appareil, renvoyez celui qui est défectueux en utilisant le colis de retour fourni.

